

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

28 et 29 avril 2022
Ramatuelle - La Croix-Valmer - Cavalaire

Éléments de compte-rendu



« Comment accompagner la « résilience » des sites ? »

Dégradations... incendies... artificialisation... inévitablement, les sites littoraux subissent des agressions, voire parfois des accidents majeurs. Comme un humain, un site victime d'un traumatisme doit « se reconstruire ». Comment l'accompagner ? Par la chirurgie lourde (génie écologique) ? Par la thérapie douce et les effets du temps (la naturalité) ?

Y'a-t-il une seule bonne réponse, ou toute une palette ?

Deux jours de rencontres pour partager réflexions et bonnes pratiques.

Le 24 juillet 2017, le territoire des trois caps (Taillat, Lardier et Camarat), situé sur les communes de Ramatuelle et la Croix-Valmer, s'est transformé en un paysage dévasté de plus de 500 hectares: chênes et pins d'Alep réduits en cendres, population de tortues d'Hermann détruite à 90 %...

Au-delà des travaux de sécurisation entrepris dans l'urgence après l'incendie, comment accompagner la régénération naturelle du site ? Et plus largement, comment agir sur des espaces naturels dégradés (par des installations inappropriées, par une tempête, par un incendie, par des incivilités répétées, par des espèces invasives...). Faut-il "laisser faire" la nature ou intervenir ? Entre les partisans de la "naturalité" et les tenants du "génie écologique", le débat est permanent pour trouver la réponse la plus adaptée à chaque situation.

Une première visite de terrain, sous la conduite des agents gestionnaires des sites concernés, a permis de réaliser un constat de l'état des lieux, et d'amorcer la réflexion sur les solutions :

Cap Taillat

« Site co-géré par le CEN PACA et la commune de Ramatuelle, d'une surface de 142 hectares. C'est un site ancien du Conservatoire qui a été acquis dans les années 60 sur demande de la commune qui s'opposait à un projet de construction d'une résidence touristique par le Club Med. Il a longtemps été un site de camping sauvage réputé mais n'est plus aujourd'hui accessible en voiture.

Ce site a connu de nombreuses agressions de 3 types :

- Incendies : un premier en 2007 puis à nouveau en 2017 (le même qui a touché le Cap Lardier). Les mesures de gestion prises ont surtout concerné la mise en sécurité : abattage de pins en bordure de piste et fascinage sur certaines zones pour éviter l'érosion. 90% de la population de tortue d'Herman a disparu suite aux incendies, un programme de repeuplement a donc été mis en œuvre par la SOPTOM (par CMR).
- Forte fréquentation: des aménagements ont été faits pour canaliser les visiteurs sur le sentier. La Pollution aux hydrocarbures : suite à la collision de 2 bateaux au large de la Corse en 2019, des hydrocarbures ont été trouvés sur le site. Des opérations de dépollution ont été mise en œuvre malgré un débat sur l'impact potentielle du lessivage sur les écosystèmes (le CS du PN de Port Cros a émis un avis défavorable à la dépollution).
- Les pistes de gestion évoquées pendant la visite sont : traitement des plantes invasives dont certaines ont probablement été favorisées par l'incendie (figures de Barbarie, griffes de sorcières) ; renforcement de la signalétique pour inciter le public à rester sur le sentier ; mise en place d'un suivi de l'érosion de l'isthme du Cap Taillat ; déploiement d'une signalétique de sensibilisation sur la posidonie. »

Cap Camarat.

Nous avons été accueillis par Raymond Viala du CEN PACA au pied du phare du cap Camarat qui a été construit entre 1829 et 1837. Il culmine à 134m de hauteur, ce qui en fait le 2ème phare le plus haut de France par sa position altimétrique. Véritable ouvrage d'art, il est inscrit aux monuments historiques et a été transféré de la DIRM (direction Inter Régionale de la Mer) au Conservatoire du littoral en 2016. Les cogestionnaires du phare et des sites visités ce jour par notre groupe sont la commune de Ramatuelle et le CEN PACA. Toujours en service, la source lumineuse du phare est gérée par Phare et Balise (présence d'un gardien) et la proximité immédiate du sémaphore du cap Camarat fait du ministère de la défense la troisième institution présente sur le Cap Camarat.

Dans l'avenir, le phare sera ouvert au public (gestion des réservations et visites par l'office du tourisme) et valorisé par une exposition historique dans sa partie basse. Depuis la terrasse sous les lentilles de Fresnel, la vue à 360° est absolument magnifique !!! Sont visibles les Caps Taillat, Lardier, les îles du levant, Port Cros et Bagaud à l'ouest tandis qu'au nord-ouest, la Baie de Pampelonne, Saint-Tropez et l'Estérel. Emplacement idéal où nous avons abordé avec notre hôte les questions de fréquentation maritime (120 bateaux/jours avec des yachts de 30 à 120m) et balnéaire (avec 30000 personnes/jours sur les 4km de plages de Pampelonne) du golfe avant de nous y diriger en véhicules.

Plage de Pampelonne

Le conservatoire est propriétaire de quelques parcelles en arrière-plage de Pampelonne. Ici le foncier est hors de prix et les propriétaires vendent rarement leur bien, rendant difficile la tâche d'acquisition du Conservatoire.

La première parcelle découverte, se situe entre un parking pour camping-car et la plage. Elle a fait l'objet d'une intervention du gestionnaire dans un objectif de reconquête et de protection du cordon dunaire.

La mise en défens de la dune au moyen de poteaux et fils de fer a permis de canaliser le public entre le parking et la plage en se conservant l'axe de passage principal et en fermant les sentiers secondaires. Une première phase d'arrachage de la griffe de sorcière (EEVE) qui recouvre de grandes zones a complété l'opération. Plus proche du littoral, à la suite de la destruction d'un restaurant de plage, des poteaux et ganielles ont été installés sur l'espace libéré afin de favoriser la reconstruction naturelle du cordon dunaire. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés avec l'aide de lycéens (LEGTA d'Hyères) lors de chantiers école en 2021.

Nous avons pu constater que les opérations engagées par les gestionnaires sont efficaces.

- Un passage bien identifié pour l'accès à la plage
- Une recolonisation de la dune par une végétation plus caractéristique et patrimoniale (cakyle, lis, euphorbe...)
- Accumulation de sable de part et d'autre des ganielles installées.

Nous engageons le gestionnaire à :

- Continuer les chantiers école, ou proposer des journées « d'arrachage » aux associations ou grand public (attention au nombre !) afin d'éradiquer la griffe de sorcière et favoriser la végétation dunaire.
- Poursuivre une veille sur le respect des aménagements et la non-diffusion des usagers dans le cordon dunaire.
- Suivre l'évolution d'engraissement et végétalisation des casiers de ganielles.

La commune de Ramatuelle a une démarche de préservation engagée avec son schéma de réaménagement de la plage de Pampelonne. Elle a réaménagé le cordon dunaire en reculant les restaurants de plage sur le domaine public communal et ne laissant que l'activité transat et snacks sur le DPM. Des plantations végétales adaptés (bien que perfectibles) et une requalification paysagère du stationnement en arrière-plage sont en cours.

Raymond nous a guidé en arrière-plage jusqu'à une future parcelle du Conservatoire d'1.5 ha où se posera prochainement la question du mode de gestion à appliqué. la parcelle est bien boisée par rapport aux parcelles adjacentes. Elle est contrainte entre des parcelles privées mais non loin d'une autre parcelle de l'établissement avec un pâturage Asin et Equin. Les études menées sur ces parcelles ont montré une richesse biologique plus importantes que sur les parcelles non pâturées. La fréquentation humaine exerce une forte pression sur la parcelle. La nature des déchets et les nombreux cheminements témoignent d'une activité libertine sur le secteur et ce malgré la présence d'une plante protégée : le Gattilier (Vitex Agnus-castus) et de ses pouvoir anaphrodisiaques...

Le pâturage pourrait être une solution pour ouvrir le milieu et limiter la fréquentation. Toutefois, il a été proposé de réaliser des inventaires floristiques et faunistiques avant d'engager une intervention.

Pouvoir diversifier les milieux peut être très utile mais la taille réduite des parcelles et le mitage du territoire les rends peu fonctionnels. Aussi il a été proposé soit d'attendre de nouvelles acquisitions, soit de réfléchir à une gestion plus globale en collaboration avec le voisinage (si possible !) et/ou l'acquisition de nouvelles « friches ».

Après la mise en commun de ces expériences et de ces constats, une table-ronde autour de cinq invités

À télécharger

↳ documents présentés

Actualités de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau

Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature

au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

télécharger ➤

Actualités de la délégation de rivages

Provence-Alpes-Côte d'Azur

télécharger ➤

↳ documents ressources

Principes d'action et de gestion forestière

sur les sites du Conservatoire du Littoral

télécharger ➤

Éléments de réflexion à propos de la « libre évolution » sur les sites du Conservatoire du Littoral

Note du conseil scientifique du Conservatoire du Littoral

télécharger ➤

↳ table ronde

Avec **Gilbert Cochet** et **Béatrice Cochet**, théoriciens et praticiens de la naturalité (auteurs de Réensauvagons la France et L'Europe réensauvagée), **André Miquet**, responsable biodiversité du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, **Pascal Cavallin**, responsable national de la mission biodiversité au Conservatoire du littoral, et **Catherine Huraut**, maire-adjointe de La Croix-Valmer.



Gilbert Cochet et Béatrice Cochet



Au micro : **Catherine Huraut**



Au micro : **André Miquet**



De gauche à droite : **Pascal Cavallin, André Miquet et Catherine Huraut**

"Confiance" (dans la capacité de la nature à se régénérer) et "pédagogie" (à l'égard du grand public... et des décideurs) ont été les mots-clés de ce temps de travail. S'appuyant sur leurs expériences de terrain, notamment en Ardèche et dans le Vercors, Gilbert et Béatrice Cochet ont plaidé pour que l'on redonne à la nature des territoires sauvages les plus grands possibles, en connexion avec d'autres sanctuaires et avec toutes ses composantes (ongulés, grands prédateurs, nécrophages ...) : « Chaque fois que l'on protège un ha de plus, que l'on reconnecte (effacement d'un barrage) ou que l'on permet le retour d'une espèce (réintroduction), on fait un gain de naturalité qui nous conduit vers le graal : la fonctionnalité naturelle maximale et optimale ». André Miquet a apporté son expérience de génie écologique issue de ses travaux au CEN Savoie. Loin de s'opposer, les deux approches -génie écologique et libre évolution- ont montré leur convergence : après un traumatisme, quelques actions réparatrices sont parfois nécessaires pour permettre à la nature sauvage de redéployer ses fonctionnalités. Pascal Cavallin a exposé la ligne de conduite du Conservatoire, qui intègre ces préoccupations et les concilie avec la mission d'accueil du public. Enfin, Catherine Huraut a montré concrètement que le « laisser-faire la nature » ne va pas forcément de soi dans le public, et doit être accompagné d'explications et de pédagogie.

↳ visites effectuées

28 avril - sites de Pardigon, Cap Lardier depuis Collebasse, Cap Lardier depuis Gigaro, Cap Taillat, Pampelonne et Cap Camarat

visites en 5 groupes simultanés

29 avril - sites de cap Taillat ou cap Lardier

visites en 2 groupes simultanés

